

L'Université de la Saskatchewan—comme d'autres universités canadiennes, d'ailleurs—éprouve énormément de difficulté à accueillir tous les étudiants qui veulent fréquenter la faculté des arts et des sciences, pour la bonne raison que la plupart des autres facultés sont déjà remplies. Par exemple, les facultés d'ingénierie, de commerce, de droit, de médecine, de médecine vétérinaire et d'art dentaire n'acceptent presque plus d'étudiants. Les candidats font leur demande, quelques-uns sont acceptés, mais les autres se font fermer la porte au nez. La tension est presque insoutenable actuellement à la faculté des arts et des sciences et c'est celle qui sera directement touchée par les compressions.

Il importe de se rappeler que l'université tout entière souffre des réductions budgétaires, mais que certaines facultés sont plus particulièrement touchées. Étant donné que la faculté des arts et des sciences est forcée d'accepter plus d'étudiants, il lui sera probablement plus difficile de continuer à donner des cours que ce ne le sera pour les autres dont le nombre d'étudiants est à la mesure de leurs ressources.

Au départ, l'Université de la Saskatchewan devait se consacrer principalement à la recherche agricole. A l'heure actuelle, le sol de la Saskatchewan est atteint de deux maux qui peuvent avoir des répercussions désastreuses à l'avenir: d'abord, la salinité, c'est-à-dire que le sol est saturé de sel, ensuite, l'effondrement de sa structure fondamentale dû à l'agriculture. A mon avis, il faut que nous examinions ce projet de loi en tenant compte de toutes les conséquences de ces restrictions.

M. Hovdebo: Au dire de mon collègue, monsieur le Président, les universités sont remplies à craquer parce que les étudiants ne peuvent pas aller ailleurs. D'après lui, la structure sociale des villes et villages du Canada serait-elle renforcée si on exigeait que les gens se recyclent ou retournent aux études au lieu de se contenter de prestations de bien-être ou d'assurance-chômage?

M. Ogle: Monsieur le Président, je crois que si les jeunes continuent de s'instruire et peuvent constater qu'ils font des progrès, comme à l'Institut Kelsey, où ils apprennent le métier d'infirmier, de plombier ou de mécanicien, ou s'ils poursuivent des études à l'Université de la Saskatchewan, ils font quelque chose de vraiment positif. Ils ont davantage de respect pour eux-mêmes et pour tout ce qui les entoure et on leur rend la pareille. Par contre, lorsque quelqu'un est sans travail et se cherche en vain un emploi, il en résulte dans l'ensemble, si j'en juge par ce que m'ont dit des gens à qui j'ai parlé, un effet très négatif sur le plan personnel.

Si nous devons faire un choix, j'opterais en premier lieu pour le plein emploi et l'établissement d'un programme des 6 et 5 p. 100 en matière de chômage, afin que cela devienne la priorité. Mais, faute de cela, je crois que si les fonds maintenant consacrés au programme de bien-être social et autres choses semblables étaient consacrés à la formation et au perfectionnement des gens dans les universités et les écoles polytechniques, non seulement le pays en profiterait-il, mais

encore tous les intéressés, car ils seraient traités comme les êtres humains qu'ils sont.

M. Whelan: Je voudrais poser une question au député, monsieur le Président. En tant que père de trois enfants fréquentant trois universités différentes à l'heure actuelle, je sais un peu ce qui se passe, si ce n'est beaucoup. Toutefois, je me rappelle aussi, monsieur le Président, que lorsque nous avons décidé de financer les établissements d'enseignement supérieur, nous leur avons donné alors 26 millions de dollars, je crois. Le très honorable Lester B. Pearson a dit: «Tout jeune Canadien doit pouvoir poursuivre ses études, qu'il vive dans une province nantie ou dans une province démunie». Je crois que cinq milliards de dollars sont allés aux grandes écoles l'an dernier.

En tant que ministre de l'Agriculture, je me préoccupe de savoir comment nos enfants sont instruits et s'ils le sont en fonction des besoins de la société. Je me suis entretenu avec le vice-recteur de l'Université Western Ontario et avec des représentants de l'Université de Windsor, dans ma circonscription. Je me rappelle qu'il nous a fallu réunir une certaine somme d'argent pour que le gouvernement provincial accorde aux collèges Assumption et Canterbury le droit d'être promus au rang d'universités à Windsor. Nous n'avions pas d'université à l'époque et les diplômes étaient décernés par l'Université Western Ontario de London.

Le député a parlé notamment, de la salinité du sol. Par exemple, en Saskatchewan, je crois que la contribution fédérale aux universités de cette province compte pour environ 60 p. 100 de leurs frais administratifs, ce qui n'avait jamais été prévu. Jamais la contribution ne devait dépasser 50 p. 100. Et le montant était même supérieur dans certaines provinces de l'Est. Quand je parle aux universitaires, et je me suis entretenu avec le recteur de l'Université de la Saskatchewan, de former des gens dans les professions dont nous avons besoin, je n'ai absolument aucune autorité. Ce sont eux qui décident des cours qui seront donnés et de l'enseignement que dispenseront les facultés.

• (1720)

Le député a parlé de la salinité du sol. Ne se rend-il pas compte que c'est là une ressource provinciale, que la province a gravement négligée? Nous savons comment neutraliser la salinité du sol grâce aux méthodes qui ont été expérimentées à Swift Current, à Lethbridge et aux autres stations de l'ouest du Canada. Le député n'estime-t-il pas que nous faisons une contribution de taille à l'enseignement supérieur?

M. Ogle: Je ne sais pas si le ministre veut que je réponde par oui ou par non à cette question. Je lui sais gré de ses observations. J'ai parfois du mal à saisir les chiffres que le ministre cite dans ses réponses. Il a mentionné une proportion de 60 p. 100 que je ne peux vraiment pas confirmer ou nier parce que je ne sais pas si elle est exacte. Je prends la parole du ministre pour le moment, mais je ne suis pas convaincu.